

Certificat NF-SSI

Système de Sécurité Incendie

N° : SSI - D005 A0



NF-508

Reconduction

Date de la décision : 1 janvier 2009

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE :

Site de production du Matériel Principal
cœur du système

IXION

34 rue Valengelier

Z.A. des Tuileries

77500 CHELLES

France

CROISSY BEAUBOURG

France

Ce certificat est composé de **2** pages.

Ce certificat n'est valable qu'accompagné du rapport d'associativité N° DA 07 00 21

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Certificat NF-SSI N° : SSI - D005 A0

Le système certifié, constitué par les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés, répond aux exigences du référentiel NF-508 (NF-SSI).

Il autorise la société IXION à commercialiser en application des Règles Générales de la marque NF et des règles de certification de l'application NF- Système de Sécurité Incendie (NF-508) le système composé des matériels principaux et composants certifiés suivants:

REFERENCE DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME :

Référence commerciale : **BALI**

N° d'identification : **CMSI 095 C-A0**

Les composants, matériels principaux et accessoires répertoriés faisant l'objet d'une associativité avec le matériel principal cœur du système référencé ci-dessus figurent dans le rapport d'associativité joint.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité entre eux.
- les composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité avec le matériel principal (cœur du système certifié),

Ce certificat atteste également que le système qualité du titulaire et de ses fournisseurs de matériels principaux et/ou composants référencés dans le rapport d'associativité joint ont été évalués conformément aux règles de certification de l'application NF-508.

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2009 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification et le CNMIS SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-508.

**Pour AFNOR Certification,
le Directeur Général Délégué**



Jacques BESLIN

**Pour le CNMIS SAS,
par délégation du Président,
le Directeur Opérationnel**



Jacques PIC